

E.P.L.E.F.P.A. de la Haute-Marne
Rue du Lycée 52000 Chamarandes-Choignes

Engagement Qualité de la direction de l'EPLEFPA de la Haute-Marne

La Démarche Qualité formalise le fait que les centres s'engagent à dispenser des formations conformes aux exigences posées par la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » du 5 septembre 2018.

Le contexte national et régional du secteur de la formation professionnelle continue et de l'apprentissage conduit les centres de formation agricoles publics à mettre en œuvre des actions visant à l'amélioration de leur fonctionnement. Le but est de renforcer la qualité de leurs prestations, ainsi que la satisfaction de leurs différents partenaires et l'insertion des bénéficiaires.

La Démarche Qualité est sous l'autorité du directeur de l'EPLEFPA et par délégation, du directeur du CFA et de la directrice du CFPPA.

Présentation du contexte

Le 01/01/2024, les deux EPLEFPA de Fayl-Billot et de Chaumont ont fusionné pour créer l'EPLEFPA de la Haute-Marne, dont le siège administratif est à Chaumont.

Depuis le 04/10/2024, l'EPLEFPA Agri'Pôles Haute- Marne est labélisé QualiFormAgri pour les catégories d'actions suivantes :

- Action de formation
- Action par apprentissage
- Validation des acquis de l'expérience

Le site de Chaumont est le pôle administratif du CFA. Le site de Fayl-Billot est quant à lui le pôle administratif du CFPPA,

Objectifs pour les années 2025-2027

Les objectifs pour cette période sont :

- Définir un projet stratégique pour l'EPLEFPA fusionné et le mettre en œuvre
- Harmoniser le système qualité pour l'ensemble des formations et entre les deux centres CFA et CFPPA
- Poursuivre la démarche d'amélioration continue

Moyens affectés :

La Direction s'engage à faire vivre l'action qualité dans le temps :

- En portant l'action

- En communiquant sur l'action
- En incitant la mobilisation des différents personnels
- En permettant la tenue des différents événements qualité prévus dans le calendrier

Une co-animation est assurée par Madame Bénédicte FAVRON pour l'activité de formation continue et Madame BIAUDET Aline pour l'activité de formation en apprentissage.

Les temps consacrés à la qualité font partie intégrante de l'activité des Centres pour tous les personnels.

Chaque membre de l'équipe s'engage à :

- Appliquer les notes internes mises en place
- Proposer des mises à jour des notes internes
- Proposer des formations de qualité répondant aux attentes des bénéficiaires, des professionnels, des commanditaires et financeurs
- Assurer un accueil individualisé et adapté
- Accompagner les bénéficiaires tout au long de leur parcours de formation, jusqu'à l'insertion
- Proposer des solutions ou des actions correctives au regard des écarts constatés dans ses missions
- Faire remonter des réclamations de la part des parties prenantes (bénéficiaires, financeurs, commanditaires...)
- Poursuivre sa formation continue (actualiser, développer ses compétences) pour l'exercice de ses missions et faire remonter ses besoins de formation

La réussite de notre démarche nécessite la participation et l'adhésion de l'ensemble des équipes concernées.

Le Directeur de l'EPLEFPA
de la Haute-Marne
Frédéric GOLBERG

